



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

**OBJET : Budget Primitif 2022
Budget Annexe Immobilier d'Entreprises**

EXPOSE

Le Budget Primitif 2022 prévoit d'intégrer les résultats cumulés de l'année 2021.

Ces résultats par section sont les suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	56 853,98
Report antérieur	0,00
Cumul	56 853,98
Investissement	
Résultat exercice	709 657,62
Report antérieur	-901 233,08
Cumul	-191 575,46
RAR recettes	600 000,00
RAR dépenses	0,00
Solde RAR invest	600 000,00
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2022	56 853,98

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé de reprendre au Budget Primitif 2022 du budget annexe immobilier d'entreprises, l'intégralité des résultats indiqués ci-dessus qui ont fait par ailleurs l'objet d'une validation par M. le Trésorier de Nort sur Erdre.

Conformément à l'instruction M14, ce budget est voté par nature au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement. Il est complété, pour information, par une présentation croisée par fonction.

Il se présente en équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de fonctionnement :	183 871,98 €
- Section d'investissement : (Y compris restes à réaliser)	700 796,98 €

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 29 mars dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- d'adopter par chapitre le Budget Primitif 2022 du budget annexe Immobilier d'entreprises de la communauté de communes tel que présenté ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à la majorité
1 abstention (M. Bernard GAUDIN)

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 7 avril 2022

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20220412-2-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 13-04-2022

Conseil Communautaire du



Le Président,

Alain HUNAUT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 50
 VOTES :
 Pour : 49
 Contre : 1
 Abstentions : 1

Date de la convocation : le 31 mars 2022

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 07 avril 2022

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 07 avril 2022

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		Excusé (pas de pouvoir)
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI	Mme Jacqueline BOUT BRAY	
	Mme Jacqueline BOMBRAV		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		Bourdel
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		Giteau
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Marie-Irène BOUIN	
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	M. Michel HORHANT	Mme Jacqueline LEBLAY	
	Mme Laurence LE BIHAN		Excusée (pas de pouvoir)
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
	Mme Lucie PAUL		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>[Signature]</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		<i>[Signature]</i>
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		<i>[Signature]</i>
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		<i>[Signature]</i>
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé de TROGOFF	<i>[Signature]</i>
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		<i>[Signature]</i>
	M. Jean-Yves GICQUEL		<i>[Signature]</i>
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		<i>[Signature]</i>
	Mme Annette PIÉTIN		<i>[Signature]</i>
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		<i>[Signature]</i>
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		<i>[Signature]</i>
PETIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY		Excuse (pas de pouvoir)
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		<i>[Signature]</i>
	Mme Isabelle MICHAUX	M. Jean-Michel DUCLOS	
	Mme Catherine LE HÉCHO	Mme Edith MARGUIN	
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		<i>[Signature]</i>
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		Excuse (pas de pouvoir)
	Mme Marie-Paule SECHET		<i>[Signature]</i>
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		<i>[Signature]</i>
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		<i>[Signature]</i>
	Mme Marie-Anne LAILLET		<i>[Signature]</i>
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		<i>[Signature]</i>
	Mme Martine CHEVALIER		<i>[Signature]</i>
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		<i>[Signature]</i>
	Mme Nathalie PIGRÉE		<i>[Signature]</i>
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		<i>[Signature]</i>
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>[Signature]</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20220412-2-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 13-04-2022



Le Président,

[Signature]
Alain HUNAUT